

# Compte rendu du Conseil Pastoral du samedi 15 septembre 2018

## 1°) Événements à préparer très rapidement

- l'installation du recteur par le curé-doyen aura lieu dimanche 16 septembre à la messe de 10h30 (le nouveau doyen, recteur de St Louis, sera lui-même installé à ND de Victoire par Mgr Centène le samedi 15 à 18h30, l'actuel doyen a dit sa dernière messe dans ses fonctions dimanche 9 à ND de Victoire),
- la rentrée paroissiale.

Date proposée : le dimanche 30 septembre, lors de la messe de 10h30.

Envoi en mission des responsables d'équipes (catéchèse, liturgie, etc.)

Invitation aux nouveaux arrivants à venir se présenter (les accueillir ensuite !)

Pot à la sortie de la messe (ainsi qu'à celle du samedi 29 soir), pas de repas paroissial ce jour-là : le recteur veut que l'on y réfléchisse auparavant.

**Pot demain (16 sept.)** à la sortie de la messe => attention aux voitures sur le parvis. Il y a "un troc et puces" simultané qui n'est pas paroissial. Rozenn a déjà organisé la chose.

**Pique-nique partagé avec les Frères pour le CP et les familles du CP après la messe.**

## 2°) Le Conseil pastoral

- chacun se présente rapidement, avec ses fonctions ou activités dans la paroisse et est invité à dire au recteur (en particulier) s'il accepte de poursuivre le travail au sein du Conseil (pour l'année qui commence) ou s'il souhaite se retirer.

Le père Marie-Christophe se présente : entré dans la communauté FSJ en 1984 après 2 ans de médecine ; ordonné prêtre en 91 ; aumônier de collèges et professeur de philosophie à Aurillac ; aumônier à Passy-Buzenval et curé de Ste Cécile à Rueil (96-02) ; prieur à Murat et curé in solidum de paroisses rurales ; fondateur du prieuré en Avignon et curé de paroisse, responsable de la pastorale familiale, référent "nouvelle évangélisation", doyen d'Avignon, vicaire épiscopal, prend des cours de théologie à Vénasque (ND de Vie) ; prieur et curé à Brignoles pendant deux ans ; année sabbatique à Rimont (a écrit un livre, en relecture pour nihil obstat) et maintenant, curé à Lorient.

Éducation traditionnelle, a côtoyé des communautés charismatiques en région parisienne, et des communautés évangéliques. Est allé à Holy Trinity Branton (fondation Alpha), à Milan (cellules paroissiales d'évangélisation), aime la musique et le chant (louange p.ex. groupe Hill Song). Aime beaucoup le grégorien.

Responsable de la liturgie et cérémoniaire de la communauté St Jean => quelques déplacements et préparation/présence aux grandes cérémonies (ordination, vœux...).

*Christi fideles laici* (Jean-Paul II) : une communauté paroissiale n'est pas seulement territoriale ; "cura animarum" (le soin des âmes), d'où vient le mot curé, est une responsabilité territoriale (statutaire). Une communauté paroissiale célèbre, annonce et sert. Le fait d'habiter sur le territoire géographique de la paroisse à laquelle on se rattache n'est pas une condition sine qua non.

En Avignon, les actes paroissiaux sont faits selon le lieu paroissial où l'on vit. Ce n'est pas le cas partout.

Volonté d'être ouvert : il y a plusieurs communautés possibles et toujours à apprendre des autres. Vatican II a ouvert il y a plus de 50 ans... L'annonce faite dans l'église (le bâtiment) touche

aujourd'hui 2% des gens, et de nombreux autres s'en moquent. Les catholiques parlent facilement de Dieu, moins du Christ, est-ce normal ?

Lorsqu'on met un cierge, c'est un réflexe qui peut être païen (contrat avec Dieu...).

But : nourrir la communauté paroissiale (du Christ et du St Esprit, pas "seulement" de Dieu) pour que la foi ne se limite pas à la croyance, l'espérance à l'espoir et la charité à la bienveillance, toutes choses humaines. Seul l'Esprit-Saint permet de se décentrer de soi pour se centrer sur le Fils.

A propos des réseaux sociaux : comme le disait Paul VI à qui l'on vantait les possibilités de la télévision pour l'évangélisation : « Le démon vous a précédés. » C'est vrai aussi pour les moyens numériques modernes...

Vie chrétienne = vie morale chrétienne = Vie dans l'Esprit, 3<sup>e</sup> partie de la vie chrétienne (cf. CEC).

Autre conviction : nécessité de l'accompagnement des personnes car beaucoup de gens ne parviennent pas à vivre leur vie, parce qu'ils n'y ont pas accès. L'éducation nous remplit de normes variées et nombreuses. Il y avait à l'origine dix Paroles de vie. Le Christ les a résumées en une double : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, et ton prochain comme toi-même. Le reste est souvent un carcan.

= > permettre à chacun d'avoir accès à sa vie, sous tous ses aspects, d'être accueilli dans la paroisse tel qu'il est. Mission : être des facilitateurs de vie.

=> Besoin de nombreux engagements => il est préférable de travailler en équipes plutôt que de confier des responsabilités individuelles.

Statuts des Conseils Pastoraux : le père Brient (vicaire général) déclare qu'ils sont en chantier car obsolètes. Mgr Centène commence par les doyennés ruraux, puis viendra le tour des statuts des CP. Le CP est une entité où chacun à sa place et qui relaie les attentes des paroissiens et du quartier dans un sens, les éléments du recteur dans l'autre sens.

École St Christophe : il y a là des familles à ramener !

Oratoire de la Divine Miséricorde : quelque chose à faire sur la vie blessée ?

Réflexions à mener ensemble pour que la paroisse avance. La présence du prier est nécessaire (ou d'un autre frère selon l'activité) car le soutien des Frères est vital pour le recteur et pour la paroisse, et que la vie de la communauté et de la paroisse sont imbriquées.

### 3°) Divers

Une lettre demande l'inscription à l'ordre du jour d'une rencontre entre le recteur et la paroisse sur la suppression de la messe du soir dans l'église, et sur la place à donner dans l'église à la statue de la Vierge miraculeuse.

Le recteur :

- veut rencontrer l'auteur de la lettre,
- **est favorable à l'assemblée paroissiale (1 fois / an)**. Chacun peut parler, personne ne réagit sur le moment, on examine a posteriori ce qui s'est dit.
- messe du soir à l'église ou à l'oratoire : le débat a déjà été mené au CP, et tranché naguère cause finances.
- l'église ne doit pas être communauté d'exclusion (cf. Pape) ; mais le changement de curé amène toujours des changements : des gens qui arrivent, d'autres qui partent.

Mener une réflexion sur l'usage des réseaux sociaux pour l'évangélisation. Jésus n'a pas écrit lui-même l'Évangile, Il a fait passer Sa Parole par des relais...

Réflexion sur **déplacement d'horaire de la messe du soir à 18h** : 18h30 n'est pas très commode pour les Frères car entre vêpres et adoration. Il y aurait alors adoration après la messe de 18h, puis adoration (1h) et vêpres vers 19h30.

- Pour ceux qui travaillent, il reste une messe à 18h15 à Ste Anne d'Arvor (3 soirs dans la semaine).
- Le mercredi, tous les frères sont là ; proposition d'intégrer les vêpres dans la messe ce jour-là : chant d'entrée, chant des psaumes, intercession après l'homélie, etc. puis adoration.
- Le jeudi, messe à 18h, puis heure sainte jusqu'à 20h, puis ½h de prière parlée pour la vie et vocations.
- Inconvénient : pas facile pour ceux qui travaillent. Aucune messe à Lorient en milieu de journée... **Le recteur posera la question en réunion de doyenné.**

Décision : annoncer cette modification dans les prochaines feuilles paroissiales, avec un mois de délai d'écoute des retours des paroissiens, en vue d'une mise en place à l'essai à partir de la Toussaint.

Annoncer (feuille) à toutes les messes du soir pour ceux qui y viennent de temps en temps.

Du dernier dimanche d'octobre au dernier de mars : messe quotidienne du soir à l'oratoire, comme décidé l'an dernier.

Fermeture de l'église à midi ? On continue (comme toujours ?), vérifier qui fait quoi en matière d'ouverture et de consignes...

Trouver une permanence dans l'église ?

Angélus aux messes du dimanche : pour la conversion des musulmans, depuis la formation faite il y a deux ans sur le sujet par l'association Angélus.

- Pourquoi seulement les musulmans ?
- Il y a aussi les autres religions, les francs-maçons, etc.

Le recteur est gêné par la stigmatisation d'une catégorie de gens qui sont en fait très divers ; conversion est un mot juste mais il vaudrait mieux dire "évangélisation de ceux qui ne connaissent pas le Christ". De plus, liturgiquement, après l'envoi, la liturgie est finie (et la sortie du clergé n'est pas une procession mais une sortie organisée).

Remarque : une sortie à l'orgue est plutôt mieux que le chant. Sauf lors de moments particuliers : Noël, Pâques, temps pastoraux privilégiés...

Décision : on va cesser l'angélus systematique à ce moment-là.

La procession des enfants à l'offertoire pose problème car elle interrompt la liturgie.

- Procession des offrandes : d'abord les offrandes, puis les bougies (rôle pastoral) qui seront accueillies par les grandes servantes de l'assemblée ou les grands clercs et posées au pied de l'autel (et pas dessus). Pendant ce temps, les prêtres (*le célébrant ?*) continuent l'offertoire.

La démarche de l'enfant qui s'offre ne change pas. La mise en route de l'enfant (avec bougie) vers l'autel est importante, mais c'est la consécration qui est le moment important !

- Les adultes aussi auront du mal à ne pas être parasités par cette procession des enfants et ne suivront pas l'offertoire.

La liturgie est l'action de la communauté dans son ensemble, pas de chaque individu en particulier. Et l'attention ne peut être permanente, par personne. Si cette procession aux bougies n'est pas adaptée aux trop jeunes, il faut peut-être mettre un âge minimum pour porter la bougie (et que l'enfant soit dans les bras des parents avant).

- Si ça devient trop mécanique, faut-il le faire systématiquement ?
- Rappeler le sens de cette procession !
- Améliorer la disposition au fond de l'église pour que la remise des cierges aux enfants soit faite des deux côtés.

Autres points :

- Rappeler le rôle des *servantes du Seigneur*.  
Le recteur verra chacun des acteurs engagés dans la paroisse et en particulier dans la liturgie. Il pèrefère l'appellation de *servantes de l'assemblée*.
- Liturgie de la parole des enfants : il faut trouver un responsable pour remplacer la précédente qui a quitté la paroisse il y a déjà 3 ans.
- Relance de l'équipe liturgique pour la préparation des messes. Réunion le Je 27 à 19h30, suivi d'un dîner rapide.
- Formation fleurs (3j à Ste Anne d'Auray) : participation financière paroisse ? Oui.
- Participation des équipes fleurs à la préparation des grandes fêtes ? Oui.

#### **4°) Dates des prochaines réunions du Conseil**

Créneau horaire : samedi matin maintenu.

Le prier de la communauté (père François) est invité à cette réunion du Conseil et le sera aux autres.

Réunions fréquentes au moins la première année, pour faire connaissance avec la paroisse.

- 20 octobre, de 9h30 à midi
- 15 décembre
- 19 janvier 2019
- 2 mars
- 27 avril
- 25 mai
- Repas de fin d'année du CP un soir, avec conjoints : mardi 2 juillet.

Envoyer les questions ou points qu'il faudrait aborder au moins deux semaines avant les réunions, au recteur ou au secrétaire, en vue de l'établissement de l'ordre du jour qui sera publié une semaine avant la réunion.